**Fonds des Nations Unies pour l’Enfance/Madagascar**

**TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANTS OU PRESTATAIRES INDIVIDUELS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre :** Consultance nationale Consultant ( e ) National ( e ) pour l’élaboration de la Stratégie Nationale de l’Education Préscolaire | **Durée de la consultation :** 02 mois(40 jours ouvrables) |
| **Type de Contrat** :  X Consultant individuel | **Catégorie** :    Nationale |
| **Affectation** :  Hybride (Home based et présentiel) | **Section**: Education |

1. **CONTEXTE**

L'éducation préscolaire est essentielle, car elle favorise le développement cognitif, social et émotionnel des enfants. En leur offrant des expériences d'apprentissage adaptées, elle stimule leurs compétences intellectuelles, leur enseigne à interagir avec leurs pairs et à résoudre des conflits, et prépare leur transition vers l'école primaire. De plus, elle encourage l'autonomie et l'initiative tout en exposant les enfants à la diversité culturelle, ce qui développe leur tolérance et leur ouverture d'esprit. L'éducation de la petite enfance est le moment où les rôles et les attributs des garçons et des filles se développent. Nous avons besoin d'enseignants de l'ECE qui remettent en question les rôles traditionnels des garçons et des filles dans la salle de classe et qui ne les perpétuent pas.

Un enseignement pré-primaire de qualité constitue la base du parcours d’un enfant : toutes les étapes suivantes de l’éducation dépendent de son succès. Pourtant, malgré les bienfaits avérés de l’enseignement pré-primaire tout au long de la vie, seulement 15 % des enfants de 3 à 5 ans bénéficient d’une éducation préscolaire à Madagascar.

# 2. JUSTIFICATION

Madagascar, en tant que nation en développement, reconnaît l'importance cruciale de l'éducation préscolaire dans la préparation des enfants à une vie scolaire réussie et à un développement global optimal et sans inégalités de genre. Cependant, malgré les efforts déployés, l'éducation préscolaire reste largement sous-développée dans le pays, avec des défis persistants tels que l'accès limité, la qualité inégale des programmes et le manque de ressources.

Dans la nouvelle loi d’orientation du système éducatif à Madagascar (LOSEM), le préscolaire fait partie intégrante de l’éducation formelle. Selon l’Article 49 de cette loi, le préscolaire consiste en l’acquisition des bonnes habitudes, l’éveil, la socialisation par des activités sensorimotrices, activités de communication orale, activités d’expression dispensées dans les établissements d’enseignement publics ou privés. Elle préconise aussi un environnement scolaire qui garantit l'égalité des chances et l'égalité d'avenir pour les filles et les garçons.

Le gouvernement reconnaît la nécessité d'une qualité à grande échelle et identifie des stratégies pour garantir un accès équitable et l'implication des familles et des communautés. Un examen des principaux documents a révélé des lacunes dans les politiques et les réglementations dans les domaines de l'environnement favorable, de la planification et de la budgétisation, dans la mise en œuvre du programme d’éducation sensible au genre, dans l'engagement des familles et des communautés, du recrutement, de la rétention, de la formation au déploiement et de la sortie de l’éducateurs, et de l'assurance qualité.

Selon l'indice du capital humain établi par la Banque Mondiale, un enfant né à Madagascar aujourd'hui n'atteindra que 37% du potentiel productif qu'il aurait eu s'il avait reçu une éducation complète et des soins de santé adéquats. Et dans l'indice des inégalités de genre le plus récent du PNUD, Madagascar se classe également au 173e rang sur 191 pays. Par ailleurs, l'année 2019 a identifié des menaces supplémentaires pour le développement de la petite enfance à Madagascar avec 86% des enfants nés dans la pauvreté. Au niveau mondial, avec un taux atteignant 42 %, Madagascar est le quatrième pays ayant le plus fort taux de retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans et seuls 15% des enfants âgés de 3 à 4 ans participent à un programme d'éducation de la petite enfance . Selon l'Institut de Statistique de l'UNESCO, le taux d'inscription brut en 2019 était de 40,1% et le taux d'inscription net de 36,8%. D'autre part, les filles participent davantage à l'enseignement préscolaire que les garçons, le taux net de préscolarisation des filles étant de 38,8% et celui des garçons de 34,9%.

Bien que la volonté politique, le leadership et les structures de gouvernance requises pour soutenir la planification et l'allocation des ressources pour le préscolaire soient déjà en place, de multiples défis entravent la qualité de l’offre éducative du préscolaire. Les ressources nationales allouées au préscolaire dans le budget national sont insuffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d’éducation préscolaire. En 2019, la part de l’éducation préscolaire dans le budget de l'éducation nationale était de 0,33%. D’autre part, la participation au préscolaire est faible, avec un taux d'inscription brut de 40,1% en 2019 et un taux d'inscription net de 36,8%. Selon l'enquête MICS de 2018, seuls 11% des enfants en milieu rural fréquentent l'EPE à Madagascar, contre 30% pour leurs pairs en milieu urbain. Cependant, selon l'annuaire statistique du ministère, 77 % des enfants des ménages ruraux fréquentent le préscolaire et 22 % des enfants des ménages urbains. Il n’existe pas encore de programme éducatif pour les enfants de 3 à 4 ans. Les engagements des familles et des communautés sont limités, et l'assurance qualité n'est pas effective.

Actuellement, le Ministère de l’Education Nationale par le biais de la Direction des Enseignements Obligatoires en collaboration avec l’UNICEF, et la Banque Mondiale va procéder à l’élaboration de la Stratégie Nationale de l’Education Préscolaire (SNEP). Pour ce faire, un(e) consultant(e) national (e) sera recruté (e) pour appuyer dans l’élaboration de ladite Stratégie, sous la supervision d’un Consultant International.

# 3. OBJECTIFS CIBLES

Dans le cadre de cette consultation, il s’agira d’élaborer le document de la Stratégie Nationale de l’Education Préscolaire (SNEP) à Madagascar incluant un plan opérationnel budgétisé, par un processus inclusif et multisectoriel.

# 4. PROTECTION DES ENFANTS

Ce rôle implique-t ’il un contact direct avec les enfants ?

OUI NON. Si OUI, veuillez cocher tout ce qui est applicable :

# Rôle de contact direct OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / mois de contact interpersonnel direct avec des enfants ou de travail dans leur proximité physique immédiate, avec une supervision limitée par un membre du personnel plus expérimenté :

|  |
| --- |
|  |

# Rôle dans la saisie de données sur les enfants OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / de mois de gestion ou de transmission d'informations personnelles à caractère d’identification enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos):

|  |
| --- |
|  |

Pour plus informations, veuillez consulter les FAQs et les mises à jour disponible sur le “SharePoint: Child Safeguarding” et [Child Safeguarding FAQs and Updates](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/DocumentLibrary1/Child%20Safeguarding%20FAQs%20and%20Updates%20Dec%202020.pdf) .

# 5. TACHES ASSIGNEES

Le processus d’élaboration de la présente stratégie sera piloté par la Direction des Enseignements Obligatoires (DEO) du Ministère de l’Education Nationale et les produits soumis à l’approbation d’un comité technique et de la PNPSE.

Le (la) consultant (e) national (e) recruté par UNICEF Madagascar travaillera conjointement sous la supervision du/de la consultant ( e ) international (e ) recruté (e) par la Banque mondiale et la Spécialiste en Education – Accès, Inclusion et Qualité, de la section Education de l’UNICEF Madagascar (P3). Il (elle) aura comme responsabilités de :

* Faciliter les échanges et l'organisation des ateliers ou rencontres de cocréation, tout en recherchant et en fournissant la documentation pertinente (documents de politique, plans, lois, etc.) ainsi que les données nationales sur les services préscolaires et les informations multisectorielles connexes.
* Proposer une méthodologie de travail (le processus, les étapes à suivre, les outils, le calendrier, …) qui sera validée par le MEN/DEO et le comité technique ;
* Proposer un document sur les bonnes pratiques, les gaps à combler sur l’éducation préscolaire et les axes stratégiques.
* Participer à l’élaboration du draft de la Stratégie Nationale de l’éducation préscolaire, qui doit tenir compte de l'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que de l’inclusivité ;
* Participer à la finalisation de la Stratégie Nationale de l’éducation préscolaire validée par le comité technique.

# 6. LIVRABLES ATTENDUS

En travaillant avec le (la) consultant (e) international (e), les produits livrables sont constitués par :

* Un rapport analytique des résultats de l’état des lieux, sur les bonnes pratiques, les gaps à combler sur l’éducation préscolaire et les propositions d’axes stratégiques ;
* Un Draft 01 de la Stratégie Nationale de l’Education Préscolaire (SNEP), incluant le plan opérationnel budgétisé avec les recommandations des membres du comité technique ;
* Un Draft 02 de la Stratégie Nationale de l’Education Préscolaire (SNEP), incluant le plan opérationnel budgétisé ;
* Une version finale du projet de Stratégie Nationale de l’Education Préscolaire (SNEP), incluant le plan opérationnel budgétisé après l’atelier de consultation nationale et validation ;
* Un rapport final de la consultance sur l’élaboration de la stratégie de l’éducation préscolaire (pour une dizaine de page).

Ces documents seront en double version : version électronique (Word et PDF) et version physique à la charge du/de la consultant(e).

**Note :** Les paiements seront établis suivant les livrables à soumettre **(un rapport par livrable reprenant toutes les activités énumérées ci-dessus)**

# 6. QUALIFICATIONS NECESSAIRES (Y COMPRIS CONNAISSANCES SPECIALISEES)

* Avoir un diplôme universitaire de Master en gestion de développement ou en éducation, ou psychologie de l’enfant ou domaine équivalent.
* Des connaissances approfondies en matière d'éducation et de pédagogie, en particulier pour les jeunes enfants de 3 à 6 ans, et en veillant tout particulièrement à ce qu'elle tienne compte des spécificités des filles et des garçons et des enfants à besoins spécifiques ;
* Disposer d’une bonne connaissance de l’environnement institutionnel de Madagascar ;
* Une aptitude à travailler avec diverses parties prenantes, directement ou indirectement liées au secteur de l’éducation ;
* Une capacité à concevoir des plans d’action réalisables et à évaluer leur impact ;
* Une bonne capacité d’analyse, de synthèse et de rédaction en français ;
* Une très bonne capacité en matière de communication écrite et orale et en animation de session ;
* Bonne connaissance des logiciels usuels d’informatique (Word, Excel, Powerpoint).

## Langues

* La maitrise du français (oral et écrit) est requise. Une bonne connaissance de l’anglais serait un atout.

# 7. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

* Expérience professionnelle minimale de cinq ans en lien direct avec l’éducation.
* Expérience professionnelle dans la conduite de diagnostics organisationnels et opérationnels des établissements publics serait un atout ;
* Expérience professionnelle dans l’élaboration des documents stratégiques nationaux est indispensable ;
* Expérience au sein de l'UNICEF est hautement souhaitable.

1. **CONDITIONS DE TRAVAIL** (incluant les facilités à fournir par le bureau i.e. ordinateur, espace de travail, autres équipements, si applicable)

* Sur le plan administratif, le (la) consultant (e) dépendra du bureau UNICEF Madagascar en appui à la section Education.
* Le (la) consultant (e) utilisera son propre matériel de travail (Laptop, chargeur, téléphone et écouteurs).
* L'UNICEF applique la politique de tolérance zéro à l'égard toute conduite jugée incompatible avec son mandat et avec les normes de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment l'abus ou l'exploitation sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination.
* L'UNICEF adhère aussi strictement au principe de la protection de l'enfance. Tout candidat considéré pour un recrutement fera l'objet d'une vérification rigoureuse des références et des antécédents et devra adhérer à ces normes et principes.
* Les paiements des honoraires du/de la consultant(e) seront effectués à la soumission des livrables validés par le superviseur et sur présentation d'une facture également certifiée par le superviseur.
* Le paiement final est soumis à une évaluation de performance satisfaisante.

1. **TITRE DU SUPERVISEUR DIRECT**

P3 / Spécialiste en Education – Accès, Inclusion et Qualité, de la section Education de l’UNICEF Madagascar.

# 10. TERMES DU CONTRAT/COUTS ESTIMATIFS

Le/la consultant (e) est tenu (e) de soumettre dans le cadre de son application :

* Une proposition financière **tout-inclus** en MGA (Honoraires et autres frais connexes) sur la base des TDRs.
* Le CV de l’ expert mettant en exergue les expériences passées et les compétences dans les 2 domaiens clés de l’expertise requise (genre et éducation inclusive).
* Des copies scannées des diplômes pertinents pour la consultance.
* Les coordonnées (nom, téléphone et email) des trois derniers superviseurs ou client pour la vérification des références, y compris le superviseur/client actuel si applicable.

6

# 11. VOYAGE RENTRANT DANS LE CADRE DU CONTRAT (si nécessaire)

Cette consultance sera en mode hybride. Il n’y a pas de visites sur le terrain prévues (dans les régions).